



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des Finances publiques d'Eure-et-Loir
3 Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX
TELEPHONE : 02 37 20 72 54
MEL. : ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les décrets n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n°19c/2021 du 25 janvier 2021, portant délégation de signature en matière de fixation des jours et horaires d'ouverture des services déconcentrés de la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir, et en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle de ces mêmes services ;

ARRETE

Article 1^{er} :

L'ensemble des services de la Direction Départementale des Finances Publiques du département d'Eure-et-Loir seront fermés à titre exceptionnel :

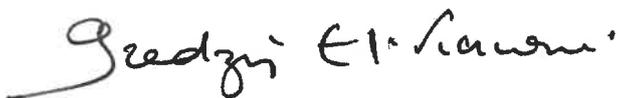
- le vendredi 27 mai 2022 ;
- le vendredi 15 juillet 2022 ;
- le lundi 31 octobre 2022.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er}.

Fait à Chartres, le 19 mai 2022.

Par délégation du Préfet,
Le Directeur départemental
des Finances publiques d'Eure-et-Loir,



Gradzig EL KAROU